

-orale *pure* et l'école orale *mixte*, La première de ces deux écoles exige que le sourd-muet lise les mots totalement aux mouvements des lèvres, et elle n'admet pas les signes mimiques, sauf les gestes naturels que tout le monde emploie dans la conversation. L'autre accepte la parole comme moyen et but d'enseignement, mais elle permet d'appeler à son secours toute la collection des signes conventionnels de la vieille école française. M. Hugentobler t'a fait ressortir, avec de long détails, les avantages et les inconvénients de ces deux manières de faire ; puis il donne un résumé des conclusions adoptées par le Congrès et des considérants qui les précèdent. Les résolutions sont tellement précises, que nous en avons retenu les deux principales ;

1° Considérant l'incontestable supériorité de la parole sur les signes, pour rendre le sourd-muet à la société et lui donner une plus parfaite connaissance de la langue, le Congrès déclare que la méthode orale doit être préférée à celle de la mimique, pour l'éducation et l'instruction des sourds-muets.

2° Considérant que l'usage simultané de la parole et des signes mimiques a le désavantage de nuire à la parole, à la lecture sur les livres et à la précision des idées, le Congrès déclare que la méthode *ora'e pure* doit être préférée.

Ajoutez à cela qu'il y avait, au Congrès de Milan, deux cent cinquante-quatre membres présents de toute nationalité, qu'il y eut dix séances consécutives, que la dernière fut une représentation théâtrale donnée par des sourds-muets parlant et gesticulant comme vous et moi, enfin que M. A. Franck prononça la clôture du Congrès en s'écriant : « Vive la parole ! », cri répété par toute l'assistance, et vous aurez une idée de ce qu'ont été ces assises sociales de la parole, à Milan, et de l'intérêt qu'a excité cette communication parmi les membres de la Société nationale d'éducation. Le président l'a fait comprendre, en rapportant ce fait qu'un élève de M. Hugentobler suit actuellement les cours du lycée de Lyon, bien que les salles n'y soient guère disposées pour l'enseignement des sourds-muets. Le jeune sourd-muet dont il s'agit a déjà passé son demi-examen de bachelier avec la mention *bien*, et il figure au second rang sur la liste des élèves de sa classe qui doivent prendre part cette année au concours général des départements.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON.— *Séance du 8 juin 1881.* — *Présidence de M. de Cazenove, président.* — M. Guimet communique une étude sur les travaux et la mission des jésuites en Chine, où ces missionnaires pénétrèrent en 1581 pour la première fois. Avec une entière impartialité il retrace, depuis cette époque jusqu'à nos jours, le tableau des efforts faits par la Compagnie de Jésus pour la conversion des Chinois au Christianisme, grâce à une certaine assimilation qu'ils surent très bien faire de la religion catholique avec les croyances des peuples du Céleste Empire. Il expose, en même temps, les querelles suscitées par les dominicains qui s'opposèrent vivement à toute condescendance aux doctrines de Confucius et auxquels le Souverain Pontife donna gain de cause. Néanmoins, ajoute l'orateur, quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir sur ce débat, on ne saurait méconnaître que les